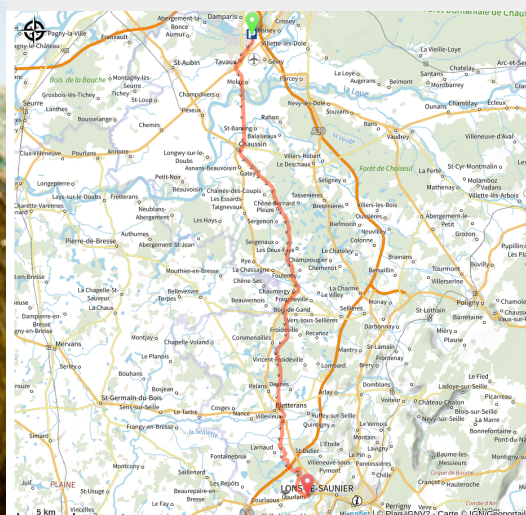


La Voie de la Bresse Jurassienne

Grand Dole



Cyclistes sur la Voie de la Bresse Jurassienne (© Lilian Menetrier/Jura Tourisme)



En cours de réalisation par les services du Conseil départemental du Jura, la Voie de la Bresse Jurassienne permettra de relier les deux principales villes jurassiennes de Lons-le-Saunier et de Dole en rejoignant d'une part l'EuroVelo 6 et d'autre part la Voie Bressane. Sur 53 kilomètres, cette véloroute emprunte une ancienne voie de chemin de fer à travers la Bresse Jurassienne et la Plaine du Finage.

Quatre portions de la Voie de la Bresse Jurassienne sont déjà mises en service :

Infos pratiques

Pratique : Véloroute et voie-verte

Durée : 4 h

Longueur : 49.2 km

Dénivelé positif : 499 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : En famille, Histoire et patrimoine, Naturel

Itinéraire

Départ : Damparis, Rue du Château (EV6)

Arrivée : Courlans

Balisage :  Véloroute et Voie Verte

Communes : 1. Damparis

2. Tavaux

3. Molay

4. Rahon

5. Champdivers

6. Saint-Baraing

7. Chaussin

8. Asnans-Beauvoisin

9. Gatey

10. Chaînée-des-Coupis

11. Pleure

12. Sergenon

13. Sergenaux

14. Les Deux-Fays

15. Foulenay

16. Chaumergy

17. La Chaux-en-Bresse

18. Commenailles

19. Vincent-Froideville

20. Desnes

21. Bletterans

22. Villevieux

23. Larnaud

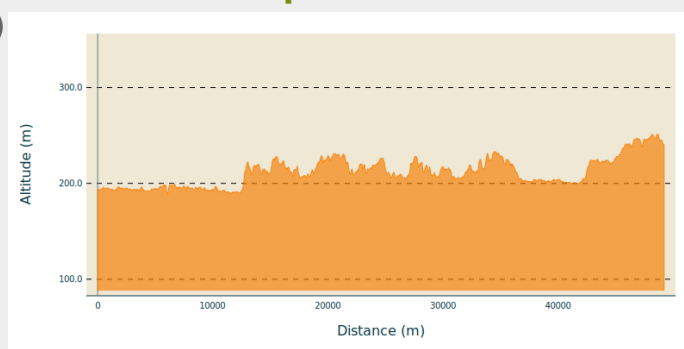
24. Fontainebrux

25. Ruffey-sur-Seille

26. Montmorot

27. Courlans

Profil altimétrique



Altitude min 189 m Altitude max 252 m

Entre l'EuroVelo 6 à Damparis et Chaussin soit 10.6 km permettant de relier l'EuroVelo 6 à hauteur de Damparis et Chaussin en passant par basse vallée du Doubs. Cette partie de la Voie de la Bresse Jurassienne a la particularité de passer à quelques encablures de la réserve naturelle de l'île du Girard, jonction entre les rivières du Doubs et de la Loue, particulièrement reconnue pour sa faune et sa flore préservée et pour l'observation ornithologique. En plus de cette réserve naturelle, le parcours traverse une partie de la plaine agricole du Finage qui est une région plate, sans arbre à la terre alluvionnaire brune et grise, particulièrement propice à l'agriculture céréalière.

Nouvelle section de 2,7 km entre Chaussin et Gatey mise en service en 2025. Entre Gatey et Pleure, sur 4,3km, cette portion véritable trait d'union entre la Plaine du Finage et les étangs de la Bresse permet de relier les deux villages. Cette portion est en partie labellisée Tourisme et Handicap (3 handicaps : mental, auditif et moteur) autour de Gatey.

Entre Chaumergy et Villevieux soit 13.8 km en plein cœur de la Bresse Jurassienne, ce tronçon est ponctué d'étangs et de zones humides à la faune et à la flore incroyable. Cette portion permet également de rejoindre l'espace de loisirs Bresse Haute Seille et notamment sa zone de baignade de Desnes. Bucolique à souhait, cette portion de la Voie de la Bresse Jurassienne ombragée et douce est également labellisée Tourisme et Handicap (3 handicaps : mental, auditif et moteur) entre Chaumergy et la traversée de la D1.

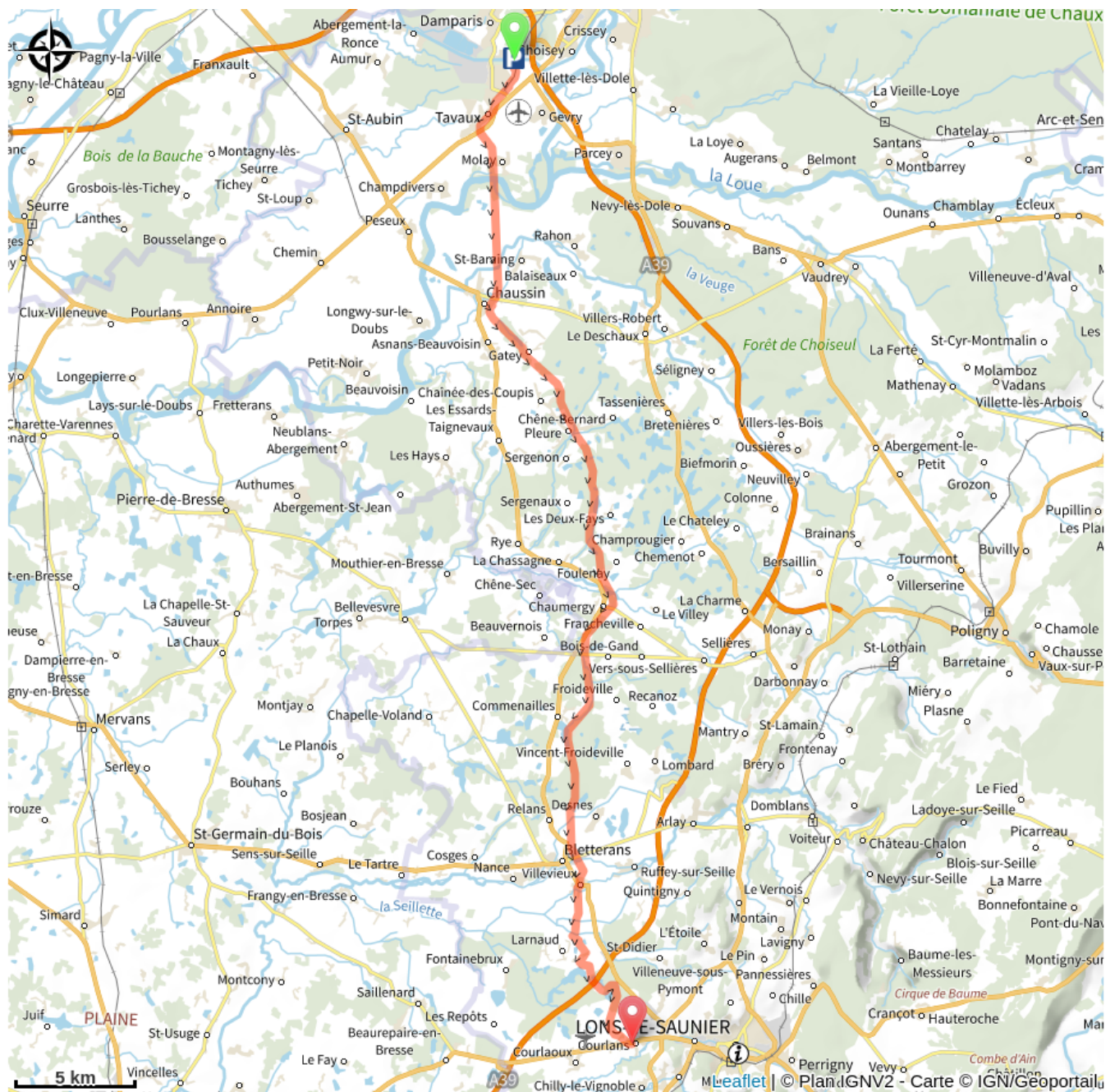
Entre Larnaud (Grange Bedey) et Courlans soit 3.5 km traverse les étangs et forêts entre Courlans et Saint-Didier. Il permet de traverser la D678 par un l'ancien pont de la ligne de chemin de fer avant de rejoindre Courlans, son relais vélo et surtout la Voie Bressane permettant de relier Lons-le-Saunier et Chalon-sur-Saône.

Entre Courlans et Lons-le-Saunier par la Voie Bressane.

Depuis Courlans, il est possible de relier Lons-le-Saunier ou Louhans et Chalon-sur-Saône en empruntant la [Voie Bressane](#) qui est opérationnelle depuis plusieurs années.

Les travaux d'aménagements de la Voie de la Bresse Jurassienne se poursuivent afin de terminer cette jonction entre les 2 principales villes du Jura.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Véloroute et Voie verte

Toutes les voies vertes sont réservées à l'usage exclusif des circulations douces et strictement interdites aux véhicules motorisés. (Sauf ayants-droit exceptionnels).

Comment venir ?

Accès routier

Courlans : Depuis Lons, prendre la direction de Louhans. Dans Courlans, tourner à gauche pour rejoindre le départ de la Véloroute

Tavaux : Depuis Dole, prendre la direction de Tavaux. Dans Tavaux rejoindre la Mairie

Autres accès possibles depuis : Villevieux, Bletterans-Desnes, Chaumergy, Commenailles, Chaussin...

Parking conseillé

Parking à l'ancienne gare de Courlans ou à la Mairie de Tavaux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Grèves et îles du Doubs entre Asnans-Beauvoisin et Choisey (Pont de Molay)

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3801056 – Grèves et îles du Doubs entre Asnans-Beauvoisin et Choisey

Espèces concernées : Sterne pierregarin, Œdicnème criard, Petit gravelot.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur 4 grèves et îles du Doubs entre Asnans-Beauvoisin et Choisey :

- Secteur du Pont de Choisey
- Secteur des Ponts de Moley et Champdivers
- Secteur du Pont de Peseux-Pic à Poc
- Secteur de Hotelans.

La réglementation concerne les grèves et îles situées entre les limites amont et aval des secteurs pour une surface de 227 ha.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 01/03 au 31/07) :

- La circulation et le stationnement des personnes à pied, à vélo, à cheval ou utilisant tout autre moyen de déplacement
- L'accostage d'engins nautiques et le débarquement
- Le décollage, le survol à moins de 150 mètres à la verticale du sol et l'atterrissage de tout aéronef télépiloté
- La divagation de chiens, ainsi que toutes les activités susceptibles de compromettre la quiétude ou la qualité du biotope.

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>

